



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels ATSS
et d'Encadrement**

**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE RELATIVE À
L'ACCUEIL EN DÉTACHEMENT DE PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'ÉDUCATION ET
PSYCHOLOGUES DANS LE CORPS DES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT**

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

SESSION 2023

Le Recteur de l'académie de Créteil ;

- Vu l'instruction du 28 mars 2022 relative à l'accueil en détachement de personnels enseignants, d'éducation et psychologues dans le corps des attachés d'administration de l'État ;
- Vu la circulaire n°2022-127 du 20 octobre 2022 relative à l'accueil en détachement des personnels enseignants 1^{er} et 2nd degré, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale dans le corps des attachés d'administration de l'État (AAE) ;

– ARRÊTE –

ARTICLE 1 : Sont nommées, pour la session 2023, membres de la commission académique relative à l'accueil en détachement de personnels enseignants, d'éducation et psychologues dans le corps des attachés d'administration de l'État, les personnes citées en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Créteil, le **15 MARS 2023**

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

David BERAHA